



C.D. Howe Institute
Institut C.D. Howe

Institut C.D. Howe

COMMENTAIRE

CAHIERS SUR L'ÉDUCATION

L'éducation des Autochtones au Québec :

Un exercice d'analyse comparative

JOHN RICHARDS



Dans ce numéro...

Au Québec, le taux de décrochage des autochtones au secondaire pour la cohorte 20-24 ans est de 43 pour cent, 28 points de pourcentage supérieur à celui des non-autochtones. Que peut-on faire?

L'ÉTUDE EN BREF

AU SUJET DES AUTEUR DE CE NUMÉRO

JOHN RICHARDS est professeur, programme de maîtrise en politique publique, Université Simon Fraser et Roger Phillips Scholar de la politique sociale chez L'Institut C.D. Howe.

Les recommandations de l'Institut se fondent sur une recherche de qualité menée par des spécialistes de renom et qui fait l'objet d'un processus d'examen rigoureux par les pairs.

12,00 \$;
ISBN 978-0-88806-837-8
ISSN 0824-8001 (copie papier);
ISSN 1703-0765 (en ligne)

La pauvreté chez les Autochtones québécois est aussi grave qu'ailleurs au Canada. Et en termes d'éducation, les résultats des Autochtones québécois sont sensiblement moins bons que les résultats comparables des Autochtones canadiens, qui sont eux-mêmes à un niveau faible. Ce *Commentaire* examine la relation entre ces points de repère troublants, à savoir les niveaux de scolarisation et les gains professionnels, pour les Autochtones québécois, en comparant les résultats avec ceux des différents groupes d'identité autochtone de la province et avec le reste du Canada.

Alors que des débats animés ont lieu concernant la meilleure façon d'améliorer l'éducation des Autochtones, il existe encore un désaccord sur sa priorité en tant qu'objectif. Si l'on garde constant le niveau de scolarisation, le taux d'emploi est remarquablement semblable chez la population autochtone et la population non autochtone. Cette similarité est vraie au Québec et dans le reste du Canada.

Les résultats scolaires des Autochtones ne poussent pas à l'optimisme, que ce soit au Québec ou dans le reste du Canada. Le taux de décrochage global chez les Autochtones québécois pour la cohorte âgée de 20 à 24 ans est de 43 pour cent, soit 28 points de plus que celui des non-Autochtones québécois et trois points de plus que le taux de décrochage des Autochtones dans le reste du Canada. Parmi les six provinces comptant plus de 100 000 Autochtones, le Québec est classé troisième en termes de niveau secondaire inachevé : derrière le Manitoba et le Saskatchewan, mais devant l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Au Québec, le revenu médian des Autochtones en 2005 correspondait aux deux tiers du revenu des non-Autochtones, et celui des Inuits était inférieur aux trois cinquièmes.

À l'opposé des politiques du passé qui ont laissé des séquelles graves, le but de la réforme de l'éducation n'est pas d'éliminer les cultures autochtones. D'un autre côté, l'éducation primaire et secondaire ne concerne pas que la transmission culturelle; son objectif est de transmettre des compétences essentielles en matière de lecture, d'écriture, de mathématiques et de sciences, des connaissances nécessaires si les élèves autochtones souhaitent obtenir un choix réaliste en tant qu'adultes entre la participation à la société industrielle urbaine canadienne ou un style de vie rural plus collectif. L'étude fait six grandes recommandations visant à améliorer les résultats relatifs à l'éducation, en gardant cet objectif en tête.

À PROPOS DE L'INSTITUT

L'Institut C.D. Howe est un centre de recherche non partisan ayant pour objectif d'améliorer le niveau de vie de tous les Canadiens en favorisant des politiques économiques et sociales sensées. L'Institut promeut ces politiques économiques et sociales par la recherche et la communication. Les activités de l'Institut se déroulent à l'échelle nationale et incluent des tables rondes sur les politiques, des présentations réalisées par son personnel dans les grands centres régionaux ainsi que devant les comités parlementaires. Les membres individuels et institutionnels de l'Institut sont issus du secteur des affaires, des universités et d'associations professionnelles à travers le pays.

INDÉPENDANT • RATIONNEL • PERTINENT

De nombreux facteurs, notamment un long passé de discrimination, ont leur importance dans l'explication de la pauvreté et de la détresse des Autochtones. Le passé, cependant, ne peut être modifié. Mais en ce qui concerne le présent, l'amélioration des résultats scolaires doit se faire de plus en plus importante. Aucune communauté au sein d'une société industrielle ne peut échapper à la pauvreté tant que la majorité écrasante n'a pas atteint un certain niveau raisonnable en matière d'éducation, à commencer par la certification des études secondaires. Toutefois, le diplôme d'études secondaires est un niveau bas, et pour qu'une communauté puisse atteindre des revenus de classe moyenne, la plupart des personnes doivent atteindre des niveaux supérieurs.

De Thunder Bay à Vancouver, la plupart des « élites » (autochtones et non autochtones) désirent une meilleure intégration des Autochtones dans l'économie générale et reconnaissent que de meilleurs résultats scolaires sont indispensables pour atteindre cet objectif. Même si certains traditionalistes autochtones affirment qu'une telle intégration n'est pas compatible avec la survie de la culture, la plupart sont optimistes et convaincus qu'ils peuvent réconcilier l'identité autochtone, la vie urbaine et un « bon emploi ». Alors que des débats animés ont lieu concernant la meilleure façon d'améliorer

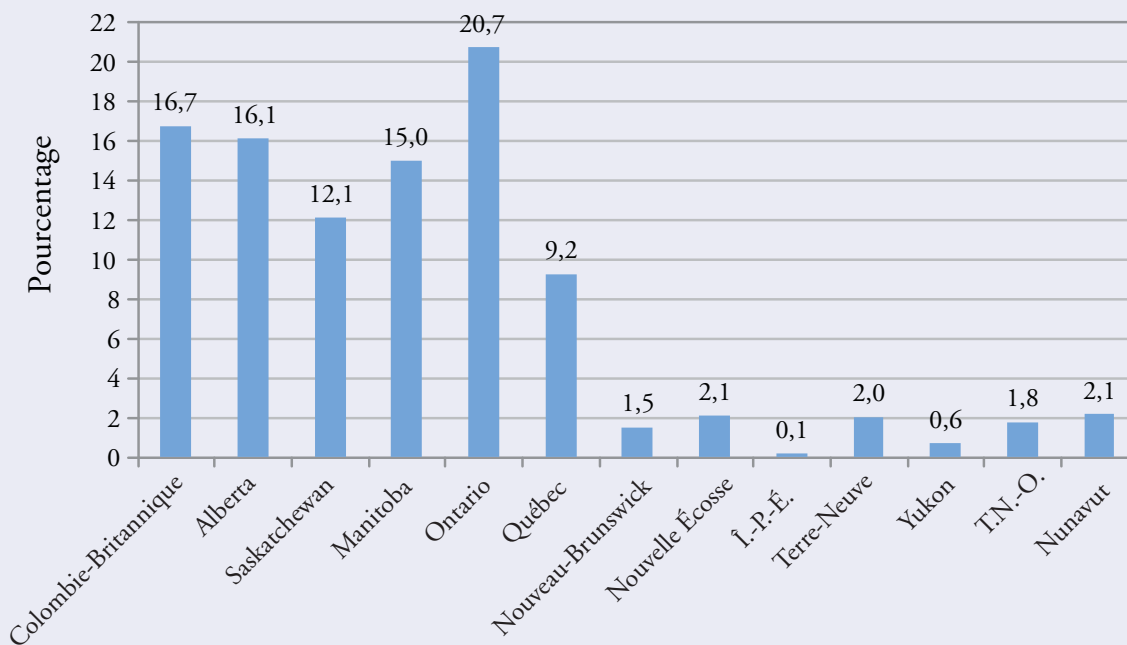
l'éducation des Autochtones, il existe encore un désaccord sur sa priorité en tant qu'objectif.

La plupart des autochtones, 60 %, vivent dans l'une des quatre provinces de l'Ouest; seuls 9 % vivent au Québec. Et alors que les Autochtones forment 13 % de la population d'âge scolaire à l'ouest de l'Ontario, les statistiques comparables au Québec sont de moins de 2 % (voir les tableaux 1 et 2). Vraisemblablement, cette invisibilité relative explique le manque d'attention des Québécois en ce qui concerne l'éducation des Autochtones. Le manque d'attention du public ne signifie pas que la situation économique des Autochtones québécois est meilleure que dans les provinces de l'Ouest. La pauvreté des Autochtones québécois est aussi importante que dans le reste du Canada lorsqu'elle est mesurée en fonction des gains du marché. Et en termes d'éducation, les résultats des Autochtones québécois sont sensiblement moins bons que les résultats comparables des Autochtones canadiens, qui sont eux-mêmes à un niveau faible.

Ce *commentaire* commence avec une description de la répartition de la population autochtone québécoise, en termes de groupes d'identité autochtone et de zones de résidence (dans ou en dehors d'une réserve, en zone rurale ou urbaine). Cette partie résume également les renseignements de recensement sur les revenus et les gains. La seconde partie utilise des données issues du dernier recensement, en 2006, afin de créer une référence en matière de résultats scolaires pour les Autochtones québécois et une comparaison par rapport aux résultats des personnes non autochtones dans la province. Cette référence prend en compte les tendances intergénérationnelles parmi les populations de 25 ans et plus et les résultats parmi les jeunes autochtones de 20 à 24 ans. La dernière partie du *commentaire* examine les incidences politiques de ces découvertes.

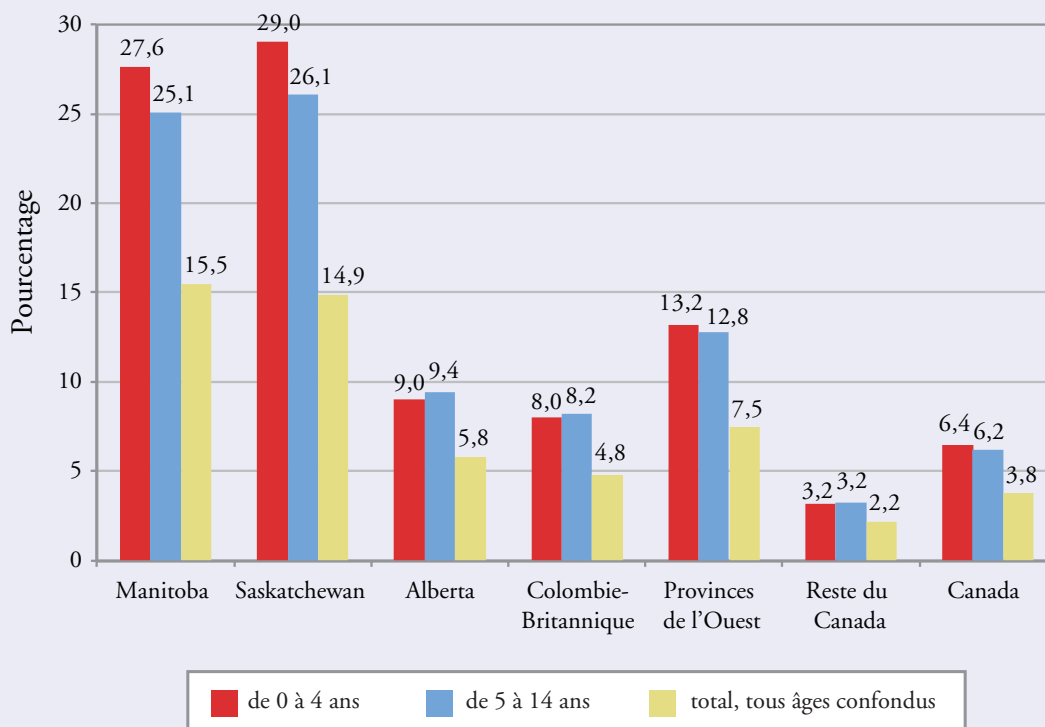
Une ébauche précédente de ce *commentaire* a été présentée à une conférence de politique sociale qui s'est déroulée en octobre 2010 à l'Université de Laval et qui était parrainée par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), le Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPEE) et le C.D. Howe Institute. Je remercie Michael Mendelson et Colin Busby pour la révision des ébauches. La section concernant les incidences politiques est tirée d'un rapport que Megan Scott et moi avons préparé pour le Réseau canadien de recherche en politiques publiques (Richards et Scott 2009).

Tableau 1 : Répartition des populations ayant déclaré une identité autochtone par province et territoire, 2006



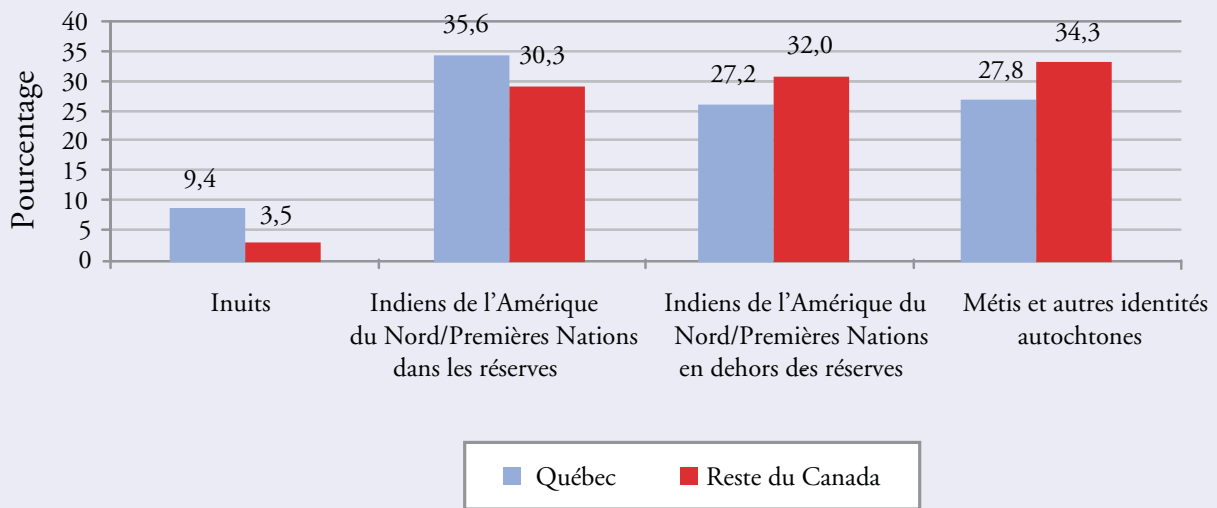
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008a).

Tableau 2 : Proportion de la population autochtone, intervalles d'âge et provinces sélectionnés, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008a).

Tableau 3 : Répartition des populations ayant déclaré une identité autochtone, Québec et le reste du Canada, par groupes autochtones, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008a).

Comparaison entre le Québec et le reste du Canada : répartition des populations autochtones et écarts de revenu entre les Autochtones et les non Autochtones

La répartition des populations ayant déclaré une identité autochtone au Québec par groupes (tableau 3) est sensiblement différente de celle du reste du Canada. La proportion d'Inuits est presque trois fois plus importante, et parmi les Autochtones québécois qui s'identifient comme indiens/Premières Nations, une part plus importante vit dans les réserves. Enfin, ceux qui s'identifient comme métis ou d'origine autochtone mixte forment une proportion inférieure à celle du reste du Canada.

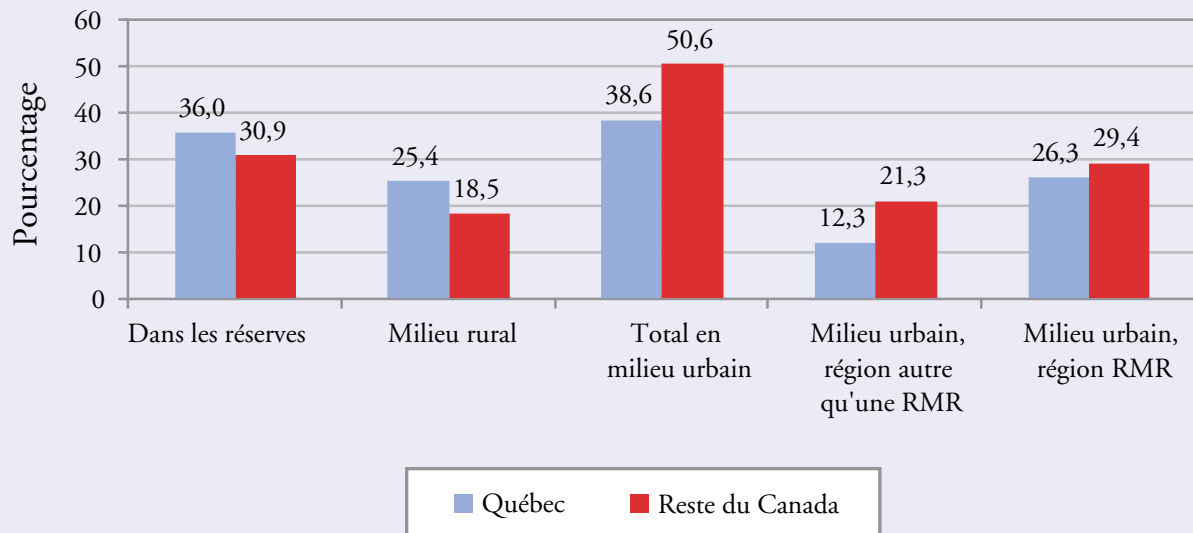
Les déplacements de la population autochtone au Canada sont similaires à ceux des anciens esclaves aux États-Unis. À partir de la Première Guerre mondiale, une importante migration des zones rurales vers les zones urbaines a débuté parmi les enfants et les petits-enfants des anciens esclaves américains. Ils ont quitté les fermes dans les États du sud à la recherche d'emplois industriels dans les villes américaines en développement. Après la Seconde Guerre mondiale, un mouvement de migration similaire,

voire inférieur, a eu lieu parmi les Autochtones. En 2006, environ la moitié des Autochtones canadiens vivaient dans une ville.

Cette augmentation de la population urbaine au cours de la seconde moitié du siècle est en partie due à la « migration de l'identité ethnique ». Comme la discrimination à l'encontre des Autochtones a diminué et que la fierté de l'identité autochtone a augmenté, un plus grand nombre de Canadiens ont décidé de s'identifier à leur héritage autochtone. Comme les Canadiens sont, en général, plus urbains qu'autochtones, la « migration identitaire » d'une fraction de la population générale a eu tendance à augmenter la proportion urbaine de recensement de la population ayant déclaré une identité autochtone. Les autochtones sont également plus mobiles que les autres Canadiens, et ils connaissent une migration inverse considérable des zones urbaines vers les zones rurales. Pendant ce temps, au Québec, que ce soit en raison d'une « migration identitaire » ou d'une migration physique moins importante, l'urbanisation des Autochtones est moins prononcée que dans le reste du Canada (tableau 4).

En prenant en compte la totalité de la population ayant déclaré une identité autochtone, une convergence faible des gains par habitant des Autochtones et des non Autochtones a eu lieu

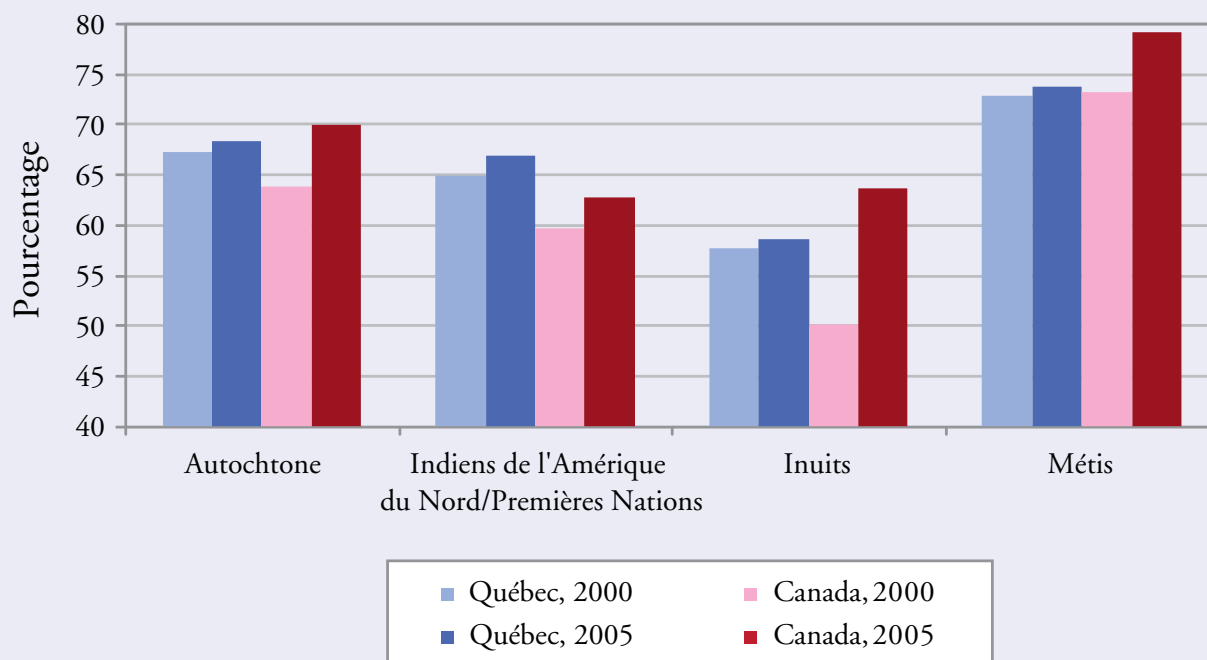
Tableau 4 : Répartition des populations ayant déclaré une identité autochtone, Québec et le reste du Canada, par zone de résidence, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008a).

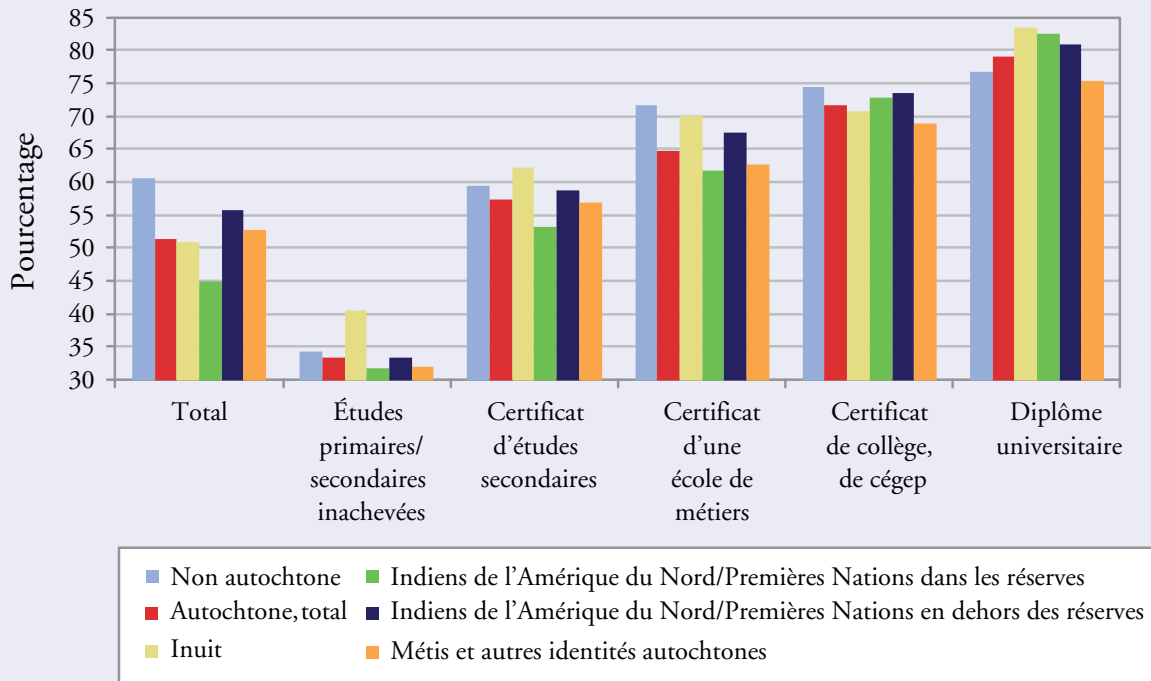
Remarque : la population indienne/Premières Nations vivant dans des réserves a été ajustée. Voir le glossaire pour plus de détails.

Tableau 5 : Gains moyens des autochtones, Québec et Canada, par rapport aux gains moyens des non Autochtones, 2000 et 2005



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008e).

Tableau 6 : Taux d'emploi, Québec, par groupes d'identité, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008c).

entre 2000 et 2005 (tableau 5). Au niveau national, les gains moyens des Autochtones sont passés de 64 à 70 % des moyennes pertinentes non autochtones. En 2000, les gains moyens des Autochtones québécois étaient légèrement supérieurs et en 2005 légèrement inférieurs aux moyennes autochtones nationales.

L'importance de l'éducation

L'argument de l'importance de l'éducation dans la réduction de la pauvreté des Autochtones n'est pas nouveau. Un grand nombre de personnes, notamment des collègues et moi-même, ont écrit sur ce sujet (Bell et coll. 2004, CCA 2009, Demmert et coll. 2006, Richards et Scott 2009, Sharpe 2008, White et coll. 2009). Un niveau supérieur d'éducation peut permettre de combler les écarts de gains entre les Autochtones et les non Autochtones de deux façons. La première est l'incitation au travail : un niveau d'éducation plus élevé engendre une volonté d'obtenir un salaire

plus élevé, ce qui augmente la fierté de l'emploi par rapport au transfert de revenus (comme l'assistance sociale) disponible pour les non actifs. La seconde façon est simple : parmi les employés, les revenus sont plus élevés lorsqu'on a un niveau d'éducation plus important.

Au même niveau d'éducation, le taux d'emploi est relativement similaire dans tous les groupes d'identité. La similarité est également présente pour les populations autochtones et non autochtones au Québec et dans le reste du Canada. Parmi les Québécois qui n'ont pas terminé leurs études primaires ou secondaires, le taux d'emploi des Autochtones se situe dans le même point de pourcentage que celui des non Autochtones (tableau 6). Au sein des six groupes illustrés, ceux dont le niveau d'éducation le plus élevé est un diplôme d'études primaires ou secondaires ont un taux d'emploi de 21 à 25 points de pourcentage supérieur par rapport au groupe d'identité comparable qui n'a pas terminé ses études primaires ou secondaires. Une fois encore, au sein de tous les groupes d'identité,

ceux qui ont un niveau d'éducation postsecondaire obtiennent des augmentations supplémentaires similaires dans les taux d'emploi moyens.¹

Les données concernant les revenus et les gains des Autochtones ne sont pas aisément disponibles au même niveau de désagrégation que les statistiques concernant l'emploi et l'éducation, mais les éléments disponibles sont cohérents avec l'argument formulé ci-dessus. En résumé : au Québec, l'écart des gains en 2005 entre les Inuits et les non Autochtones est de plus de 40 points de pourcentage. L'écart comparable entre la population indienne/Premières Nations et les non Autochtones, en combinant les populations dans et en dehors des réserves, est de 33 points. Pour les Métis, l'écart n'est que de 26 points. Des résultats similaires existent sur le plan national et pour le recensement précédent de l'année 2000 (Canada 2008e).

Au sein de la population autochtone, le taux d'emploi est au-dessus de la moyenne pour les peuples indiens/Premières Nations qui vivent en dehors des réserves et pour les Métis. Ceci est essentiellement dû aux différences en matière de répartitions des niveaux supérieurs d'éducation. Comme nous le mentionnerons plus bas, les niveaux moyens d'éducation de ces deux groupes sont bien au-dessus des moyennes pour les peuples inuits et indiens/Premières Nations qui vivent dans des réserves.

Tendances intergénérationnelles dans l'éducation des Autochtones québécois

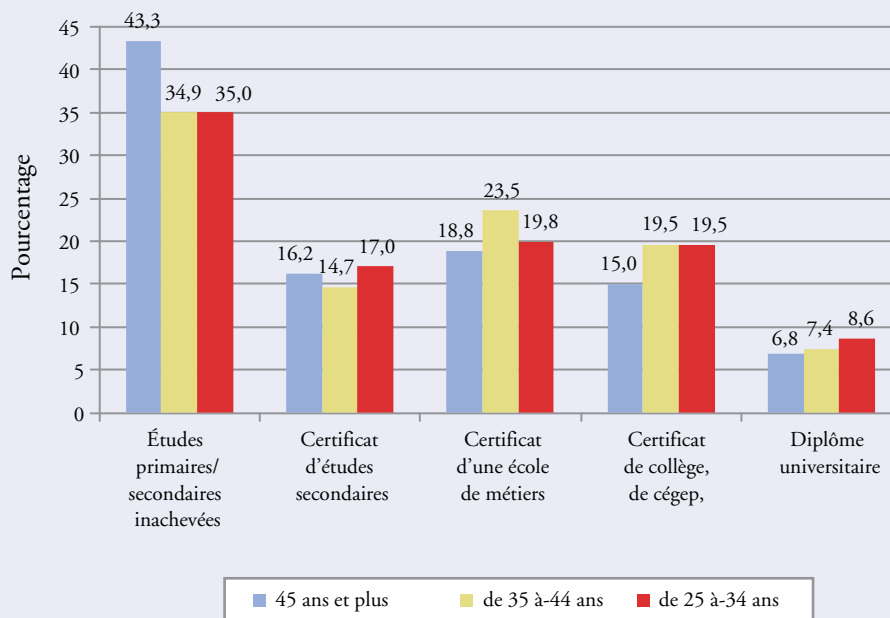
Le long formulaire de recensement fournit des renseignements concernant les tendances intergénérationnelles principales en matière de niveaux d'éducation au sein des groupes autochtones spécifiques et entre les Autochtones et les non Autochtones. La population totalisée la plus

jeune pour laquelle il est raisonnable de s'attendre à un niveau achevé d'éducation formelle est la tranche d'âge de 25 à 34 ans. Chaque panneau des tableaux 7 et 8 illustre les répartitions du niveau d'éducation le plus élevé pour ce groupe et pour deux autres groupes plus âgés (de 35 à 44 ans et 45 ans ou plus) au moment du recensement de 2006. Il est intéressant de souligner plusieurs tendances :

- Parmi les non Autochtones au Québec et au niveau national, il existe un changement très important vers des niveaux d'éducation plus élevés. Du groupe de population le plus âgé au plus jeune, la proportion d'études primaires ou secondaires inachevées a chuté de près des deux tiers et la proportion de diplômés universitaires a doublé.
- Parmi l'ensemble des Autochtones, au Québec et au niveau national, il existe un déclin d'environ 10 points de pourcentage dans la proportion d'études primaires ou secondaires inachevées entre le groupe de personnes âgées de plus de 45 ans et le groupe de personnes âgées de 35 à 44 ans. Cependant, au Québec comme au niveau national, le groupe le plus jeune, de 25 à 34 ans, ne montre plus de déclin dans la proportion d'études primaires ou secondaires inachevées.
- Étant donné le changement intergénérationnel important en ce qui concerne les niveaux d'éducation les plus élevés par les non Autochtones et le changement bien plus léger parmi les Autochtones, l'écart entre le niveau d'éducation le plus élevé atteint entre les Autochtones et les non Autochtones s'est agrandi entre le groupe le plus âgé et le plus jeune.
- Au Québec, les tendances intergénérationnelles sont considérablement différentes parmi les quatre groupes autochtones : métis, inuit, indien/Premières Nations en dehors des réserves et indien/Premières Nations dans les réserves. Au niveau des études primaires ou secondaires inachevées :
 - o Le groupe des Indiens/Premières Nations en dehors des réserves a des résultats nettement meilleurs que le groupe dans les réserves. Les

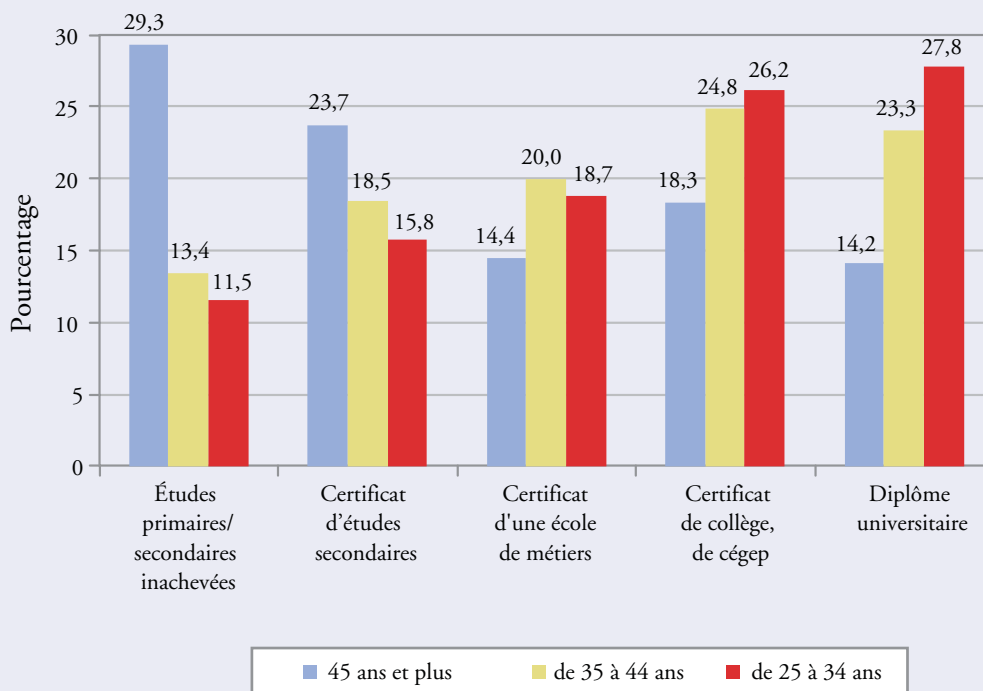
1 Le tableau 6 gonfle le rôle de l'éducation dans la mesure où ceux qui sont diplômés de l'école secondaire, ou qui obtiennent des niveaux supérieurs d'éducation, ne représentent pas un échantillon aléatoire de la population. Même s'ils n'avaient pas terminé l'école secondaire, les membres de ce groupe ont plus de chance de trouver du travail que les membres typiques de la sous-population de ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire. Il existe cependant un effet positif progressif de la certification de l'école secondaire, même après l'ajustement en raison d'autres facteurs socioéconomiques.

Tableau 7a : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population ayant déclaré une identité autochtone, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



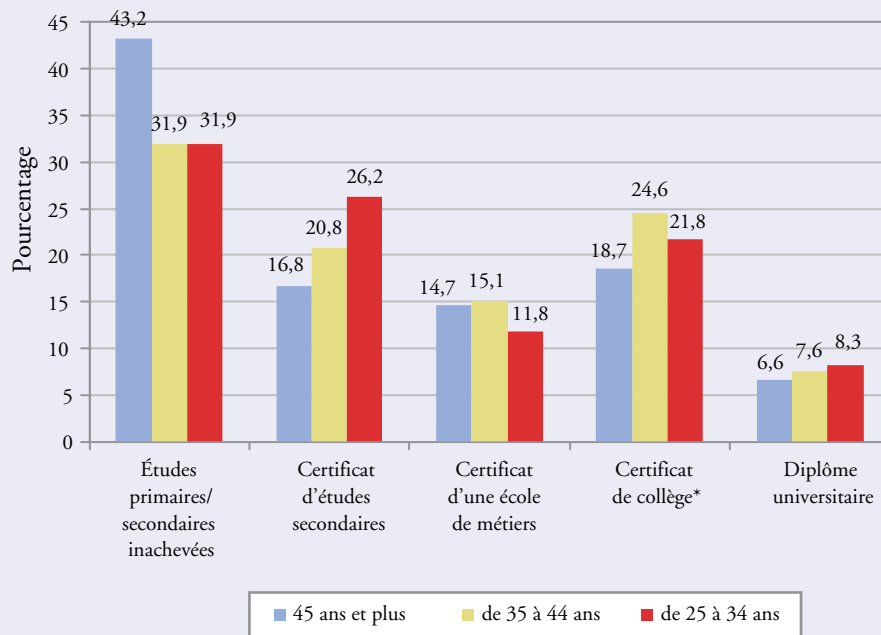
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 7b : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population non autochtone, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



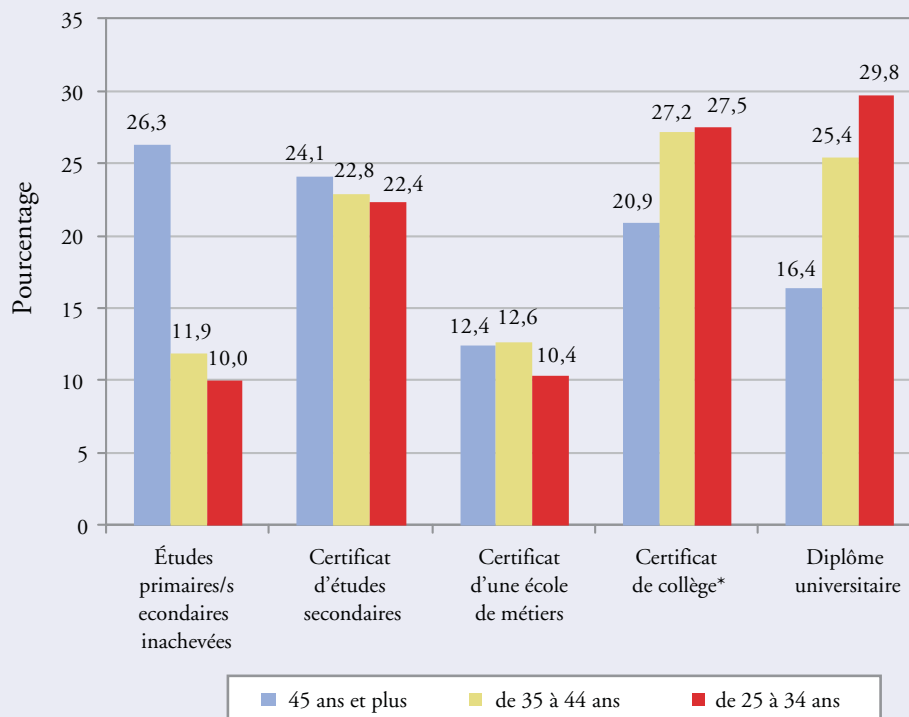
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 7c : Niveau le plus élevé d'éducation, Canada, Autochtones, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



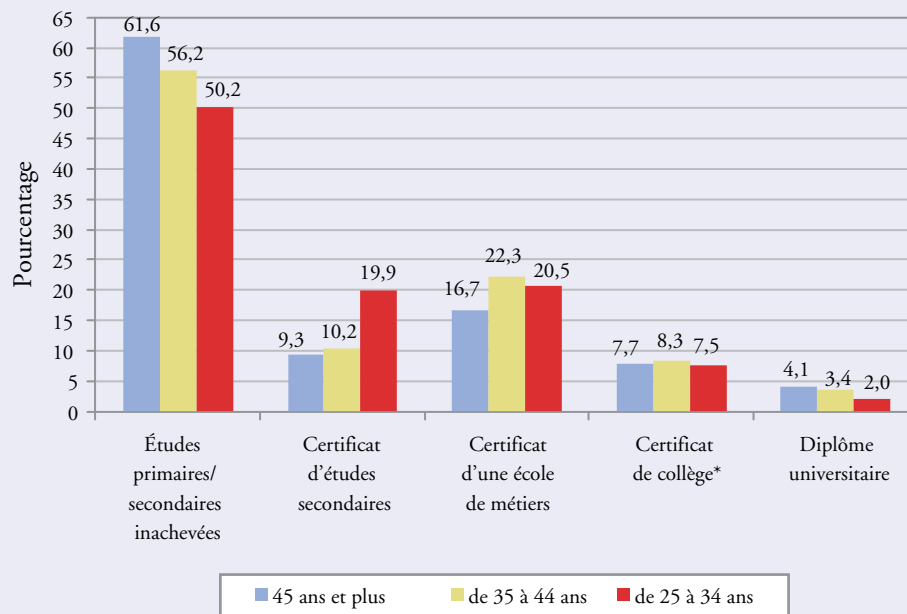
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 7d : Niveau le plus élevé d'éducation, Canada, non Autochtones, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



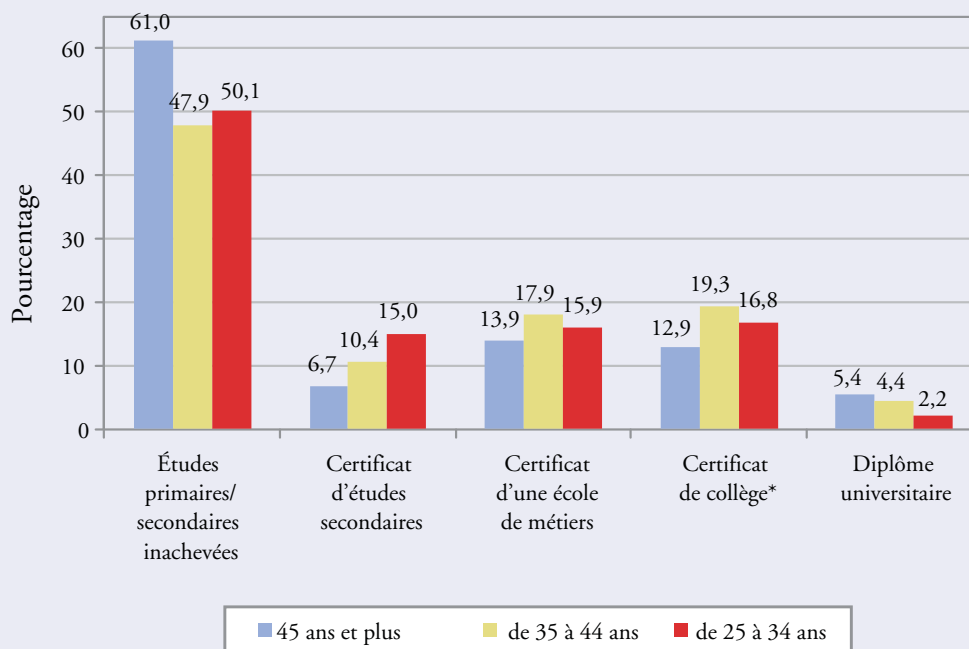
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 8a : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population ayant déclaré une identité inuit, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



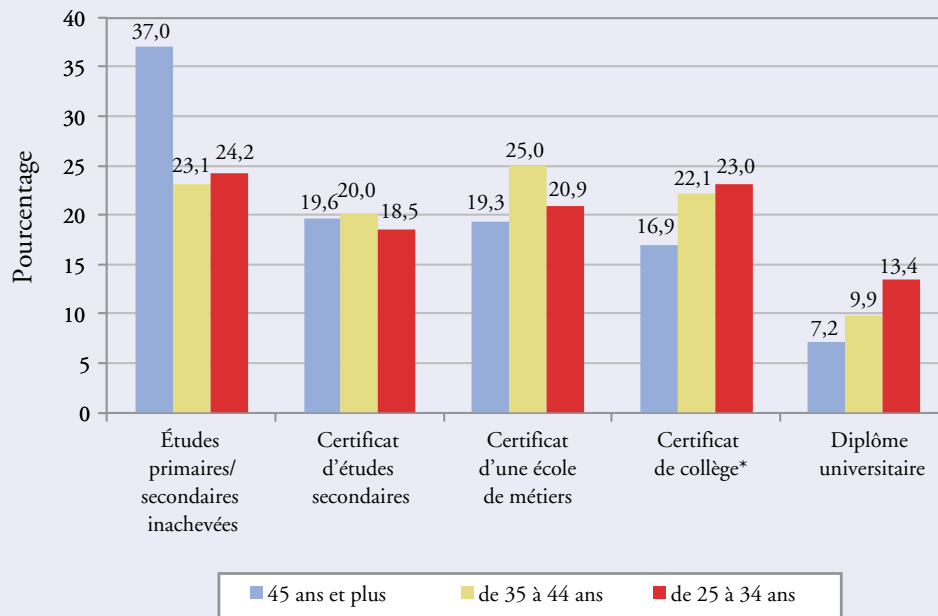
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 8b : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population ayant déclaré une identité indienne de l'Amérique du Nord/Premières Nations, dans les réserves, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



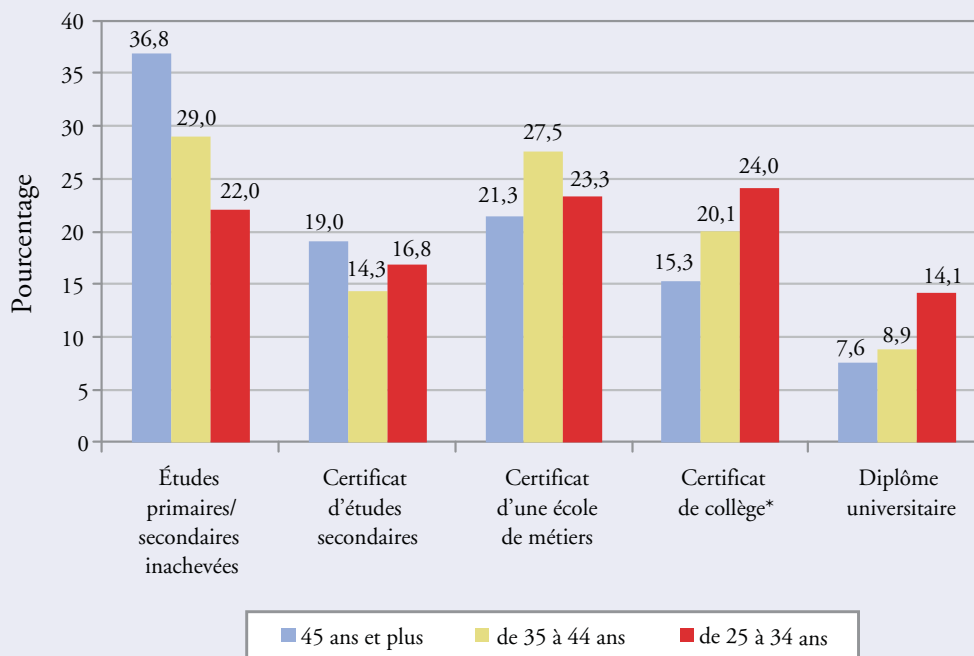
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 8c : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population ayant déclaré une identité indienne de l'Amérique du Nord/Premières Nations, en dehors des réserves, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



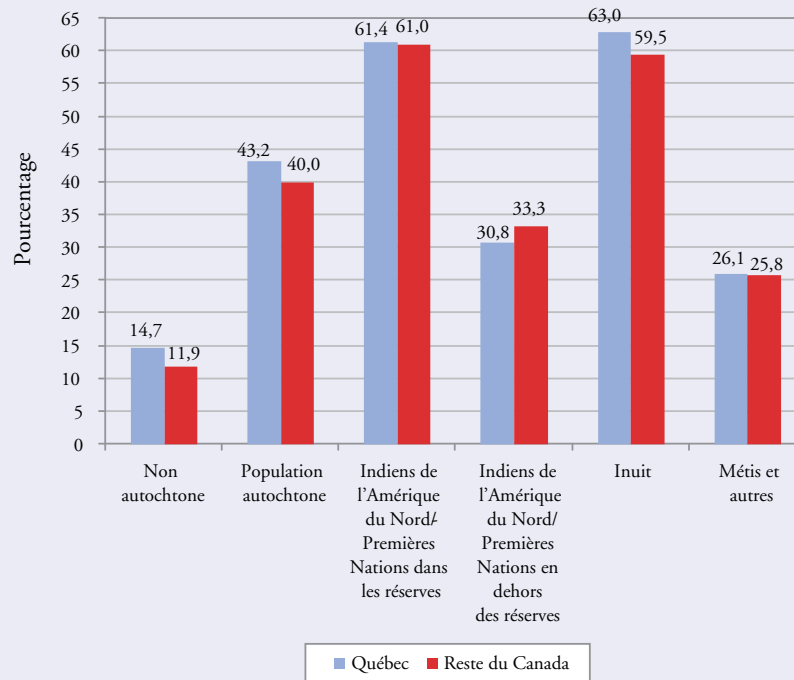
Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 8d : Niveau le plus élevé d'éducation, Québec, population ayant déclaré une identité métis ou autre, par groupes d'âge sélectionnés, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Tableau 9 : Proportion de jeunes adultes sans certificat d'études secondaires, Québec et le reste du Canada, de 20 à 24 ans, groupes autochtones et non autochtones, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

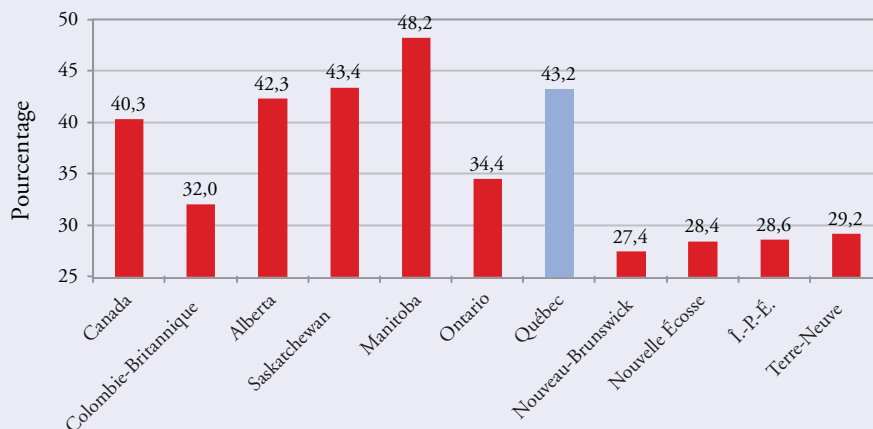
deux groupes montrent un déclin du groupe des 45 ans ou plus au groupe des 35 à 44 ans, mais également une faible augmentation au niveau des études primaires ou secondaires inachevées entre le groupe des 35 à 44 ans et celui des 25 à 34 ans.

- o Avec un taux d'études primaires ou secondaires inachevées de 60 % dans le groupe inuit le plus âgé, chaque groupe plus jeune a baissé les statistiques d'environ 6 points de pourcentage.
- o Les diminutions intergénérationnelles les plus optimistes dans les résultats en matière d'études primaires ou secondaires inachevées sont atteintes par les Métis.
- Les Inuits et les Indiens/Premières Nations dans les réserves ont une proportion très faible de diplômés universitaires. Les proportions sont plus importantes parmi les plus âgés et inférieures parmi les plus jeunes. D'un autre côté, les Indiens/Premières Nations en dehors des réserves et les Métis ont presque doublé leur proportion de diplômés entre le groupe le plus âgé et le plus jeune.

Résultats scolaires parmi les jeunes adultes autochtones

Les données intergénérationnelles ci-dessus fournissent des éléments sur les résultats du système scolaire dans les années 1990 et les années précédentes. Les personnes âgées de 20 à 24 ans, le groupe le plus jeune pour lequel il est raisonnable de s'attendre à un niveau achevé d'éducation secondaire, ont terminé leurs études à la fin des années 1990 et au début des années 2000. (Les membres les plus âgés de ce groupe, sans avoir redoublé, peuvent avoir obtenu leur diplôme à l'âge de 17 ans en 1999, sept ans avant le recensement de 2006; les membres les plus jeunes de ce groupe peuvent avoir terminé leurs études secondaires en 2003.) De façon évidente, les statistiques de ce groupe ne prennent pas en compte l'obtention du diplôme à un âge plus élevé, et certaines personnes retournent à l'école pour obtenir une équivalence secondaire passé l'âge de 24 ans.

Tableau 10 : Proportion de jeunes adultes autochtones sans certificat d'études secondaires, de 20 à 24 ans, Canada et provinces, 2006



Source : calculs de l'auteur à partir de Canada (2008b).

Les résultats des Autochtones ne poussent pas à l'optimisme, que ce soit au Québec ou dans le reste du Canada. Alors que d'autres écarts d'éducation, en particulier les taux de décrochage parmi les garçons francophones par rapport aux filles francophones, sont une source d'inquiétude générale au Québec (Ménard 2009), ces écarts sont faibles par rapport aux écarts entre les Autochtones et les non Autochtones (tableau 9). Au moment du recensement de 2006, plus de 60 % des Inuits et des Indiens/Premières Nations dans les réserves au Québec n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Ce taux est deux fois plus important que celui des Inuits/Premières Nations en dehors des réserves et des Métis, et quatre fois plus important que le taux comparable des Québécois non autochtones.

Le taux de décrochage général pour les Autochtones québécois dans le groupe des 20 à 24 ans est de 43 %, de trois points supérieur au taux d'abandon pour les Autochtones dans le reste du Canada. Parmi les six provinces ayant plus de 100 000 Autochtones, le Québec est classé troisième en termes de niveau secondaire inachevé : derrière le Manitoba et le Saskatchewan, mais devant l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique (tableau 10).²

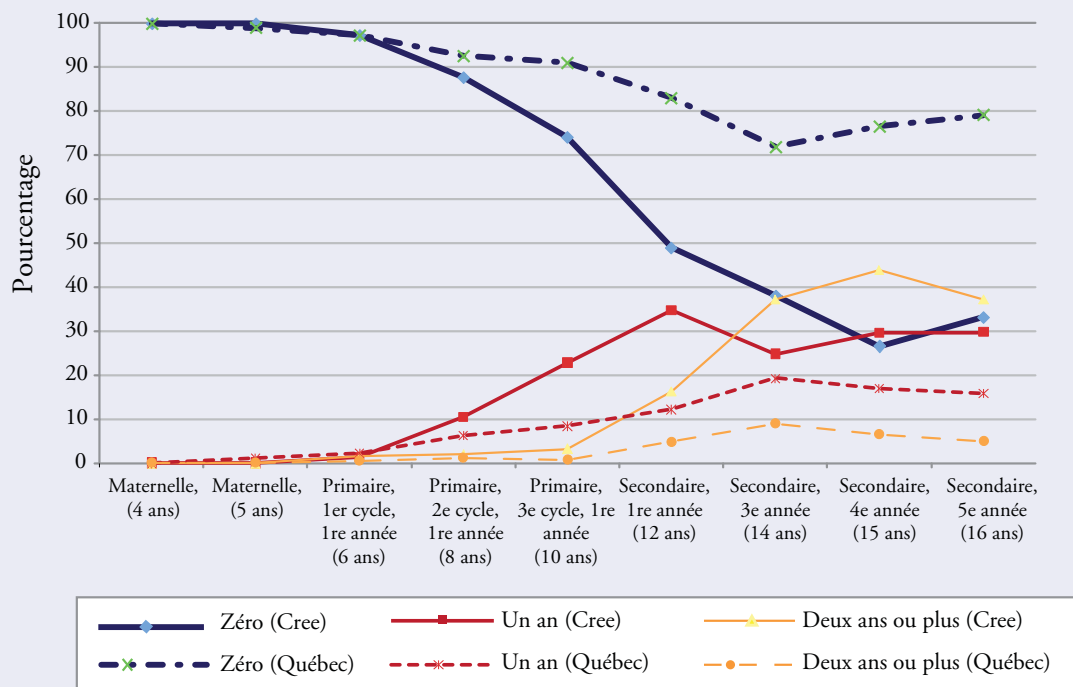
Incidences politiques

Il est nécessaire de souligner plusieurs caractéristiques générales de la population étudiante autochtone. Alors qu'aucune donnée nationale cohérente n'est disponible, environ quatre élèves autochtones sur cinq fréquentent les écoles provinciales; environ un élève sur cinq fréquente une école dans une réserve. Les enfants autochtones dans les écoles provinciales comprennent ceux dont la famille vit en dehors d'une réserve, environ 70 % de la population autochtone, plus 40 % d'enfants dont la famille vit dans une réserve (Rajekar et Mathilakath 2009). Une autre caractéristique pertinente concernant la population étudiante autochtone est sa mobilité plus importante par rapport aux élèves non autochtones. Étant donné cette mobilité élevée, il n'est pas vraiment sensé de décrire les enfants vivant dans des réserves et recevant leur éducation uniquement dans des écoles administrées par les réserves.

Une troisième caractéristique à souligner est le scepticisme parmi un grand nombre d'élèves autochtones en ce qui concerne l'éducation formelle. Tout comme l'histoire de la ségrégation raciale reste un obstacle que les administrateurs de

2 L'interprétation des résultats pour les provinces de l'Atlantique est ambiguë en raison des faibles populations autochtones, à la fois au niveau du recensement et de la proportion des résultats provinciaux. Dans ces provinces, le potentiel de formation de communautés autochtones parallèles séparées de la majorité des non Autochtones est inférieur. En conséquence, les résultats scolaires atlantiques peuvent aussi bien être comparés à ceux des Métis ailleurs au Canada.

Tableau 11 : Années au-dessus de « l'âge modal », répartition des élèves dans des classes sélectionnées, conseil scolaire Cree et total au Québec, 2007/08



Source : calculs de l'auteur à partir de Québec (2009).

l'éducation aux États-Unis doivent dépasser en ce qui concerne l'éducation des Afro-Américains, l'héritage canadien d'internats et d'assimilation forcée reste un obstacle en ce qui concerne l'éducation des Autochtones.

Aujourd'hui, l'objectif de la réforme de l'éducation n'est pas de supprimer les cultures autochtones. D'un autre côté, l'éducation primaire et secondaire ne concerne pas que la transmission culturelle; son objectif est de transmettre des compétences essentielles en matière de lecture, d'écriture, de mathématiques et de sciences, des connaissances nécessaires si les élèves autochtones souhaitent obtenir un choix réaliste en tant qu'adultes entre la participation à la société industrielle urbaine canadienne ou un style de vie rural plus collectif.

Avec ce préambule, voici six recommandations politiques larges :

Recommandation 1

L'Éducation préscolaire et l'enseignement primaire

(ÉPEP) avant la maternelle est un investissement précieux pour les enfants issus de communautés marginalisées, car peu d'entre elles ont une tradition d'éducation formelle. Tous les enfants autochtones doivent avoir accès à l'ÉPEP, que ce soit dans une réserve ou en dehors.

Le schéma courant pour un grand nombre d'enfants autochtones est l'obtention de résultats progressivement de plus en plus mauvais (Richards et Scott 2009). Le ministère de l'éducation du Québec publie des données concernant la répartition des élèves en termes d'années au-dessus de « l'âge modal » pour le niveau en question par rapport aux élèves qui ne redoublent pas. Les élèves à la maternelle ont l'âge modal. Lors de leur évolution, certains « prennent du retard », correspondant à une proportion en augmentation au-dessus de l'âge modal. En 2007/08, environ 3 500 étudiants fréquentaient les écoles dans le district scolaire Cri du nord du Québec. Au niveau du second cycle, à l'école primaire, un écart de près de cinq points de pourcentage apparaît entre les enfants

cris et les enfants de toute la province à « l'âge modal ». L'écart atteint presque 15 points au niveau du troisième cycle (tableau 11). Au niveau de la première année de l'école secondaire, la proportion des enfants du district scolaire Cri à « l'âge modal » tombe en-dessous des 50 %; en dernière année du niveau secondaire, la proportion tombe sous les 30 %. La proportion des Cris dépassant l'âge modal de deux ans ou plus est d'environ 40 % (Québec 2009).

L'exemple ci-dessus illustre la gravité des problèmes d'éducation dans les communautés autochtones du nord. Les autorités scolaires doivent trouver un compromis entre des écoles plus grandes et moins nombreuses, pour augmenter les ressources d'enseignement dans chaque école, et des écoles plus petites et plus nombreuses pour limiter les distances au niveau des trajets des élèves. Il existe d'autres problèmes. Le recrutement et la conservation des professeurs sont difficiles. Il peut être difficile de motiver les élèves à terminer leurs études secondaires, car peu d'emplois locaux nécessitent un diplôme secondaire ou supérieur.

D'une façon moins considérable, ces problèmes existent parmi les élèves non autochtones dans le Canada rural. Les districts scolaires au service des élèves non autochtones dans les zones rurales enregistrent également des proportions supérieures à la moyenne d'élèves au-dessus de « l'âge modal », ainsi que des taux d'achèvement de l'école secondaire en-dessous de la moyenne. Parmi les Canadiens de 20 à 24 ans, le taux général rural d'études secondaires inachevées est presque deux fois plus important que celui des grands centres urbains (Canada 2010).

Que l'ÉPEP améliore les résultats scolaires des enfants vivant dans des familles stables de classe moyenne et avec deux parents est sujet à controverse. Cependant, il ne fait aucun doute qu'un tel programme améliore le rendement scolaire des enfants issus de communautés marginalisées et ayant un faible revenu. Depuis que le programme « Head

start » aux États-Unis dans les années 1960 s'est concentré sur les programmes d'ÉPEP dans les quartiers pauvres, les résultats sont presque unanimes : de tels programmes améliorent le rendement scolaire dans les premières années de l'école primaire. En extrapolant l'expérience américaine, il existe de bonnes raisons d'assurer la disponibilité de *centres de la petite enfance* dans toutes les communautés ayant une forte concentration de familles autochtones.

Mais pour maintenir cet avantage dans les classes supérieures, il est nécessaire de trouver d'autres soutiens de l'école et de la famille.³

Recommandation 2

Les ministères provinciaux de l'éducation doivent développer des précédents provinciaux existants qui permettent aux districts scolaires de prendre des initiatives discrétionnaires concernant l'éducation des Autochtones.

En Colombie-Britannique, où les élèves autochtones représentent 10 % de l'effectif scolaire provincial de la maternelle à la 12^e année, une caractéristique importante est la mise en valeur des initiatives des districts scolaires indépendants en ce qui concerne l'éducation des Autochtones. Cela ne signifie pas que tous les districts scolaires obtiennent des résultats supérieurs parmi leurs élèves autochtones. En fait, l'éventail des résultats des élèves autochtones à des examens de compétences essentielles est important, et nous ignorons encore clairement quelles initiatives spécifiques expliquent les résultats supérieurs de certains districts. Les succès semblent provenir de districts qui adoptent une gamme de pratiques exemplaires (Richards et coll. 2008). En C.-B., le soutien du ministère provincial de l'éducation aux initiatives des districts a pris différentes formes:

- l'attribution de fonds supplémentaires aux districts, selon un nombre identifié d'élèves autochtones;

3 Voir Richards et Brzozowski (2006) pour une étude de cette documentation.

- les districts doivent rédiger des accords explicites avec les ministères provinciaux de l'éducation;
- les districts doivent faire participer les dirigeants des communautés autochtones à l'élaboration des politiques de l'école; et
- la collecte et la dissémination de données concernant les résultats scolaires des élèves autochtones au niveau du district, dans le but de mettre en valeur les pratiques exemplaires et les problèmes.

Recommandation 3

Afin d'améliorer la qualité de la gestion scolaire, les communautés autochtones doivent former des autorités scolaires de taille et de juridiction équivalente aux districts scolaires provinciaux et ils doivent professionnaliser l'administration.

La plupart des écoles dans les réserves au Canada sont « autonomes » et gérées par la communauté autochtone correspondante. Les ministères provinciaux de l'éducation ont abandonné depuis longtemps un système autonome en raison de son incapacité à fournir des services adéquats au niveau de l'enseignement secondaire à un coût raisonnable par étudiant. Les services de l'enseignement secondaire comprennent des cours spécialisés et un niveau de direction plus élevé, comme par exemple la négociation des compensations et des conditions de travail de l'enseignant. Les écoles gérées par les communautés autochtones ne sont pas uniquement autonomes, elles sont également très petites par rapport aux écoles provinciales et elles ont une proportion importante d'élèves ayant des besoins spéciaux. Ces deux facteurs ont tendance à augmenter le coût par étudiant pour fournir un enseignement de qualité équivalente aux grandes écoles.

Il n'est pas raisonnable de demander plus d'argent pour améliorer les résultats scolaires dans les réserves, à moins que cette demande soit accompagnée d'une réforme institutionnelle majeure qui transfère l'autorité et le budget des écoles dans les réserves des conseils autochtones individuels aux autorités scolaires qui gèrent un nombre raisonnable d'écoles (Mendelson 2009). Cependant, l'intégration d'écoles dans des unités administratives plus importantes n'est pas la

panacée, comme le montre le faible taux d'obtention de diplôme parmi les élèves du conseil scolaire cri au Québec. Il n'est pas raisonnable de demander plus d'argent pour améliorer les résultats scolaires dans les réserves, à moins que cette demande soit accompagnée d'une réforme institutionnelle majeure qui transfère l'autorité et le budget des écoles dans les réserves des conseils autochtones individuels aux autorités scolaires qui gèrent un nombre raisonnable d'écoles (Mendelson 2009). Cependant, l'intégration d'écoles dans des unités administratives plus importantes n'est pas la panacée, comme le montre le faible taux d'obtention de diplôme parmi les élèves du conseil scolaire cri au Québec.

Recommandation 4

Les provinces doivent permettre aux organismes et aux individus autochtones locaux de participer de façon significative à la gestion scolaire là où le nombre le justifie.

Pour dépasser l'aliénation culturelle largement répandue chez les autochtones en ce qui concerne l'éducation formelle, il est nécessaire de faire participer les communautés autochtones à la gestion scolaire. Cela peut se concrétiser par un rôle actif des aînés dans certaines écoles ou par des comités consultatifs du programme d'études composés de dirigeants autochtones. Une double responsabilité existe. À tous les niveaux, les autorités scolaires provinciales doivent donner la possibilité aux organismes, aux parents et aux citoyens autochtones de participer de façon significative à la gestion scolaire. Simultanément, les dirigeants autochtones ont la responsabilité de s'impliquer dans le système scolaire provincial et de traiter les objectifs scolaires au-delà de la préservation culturelle.

Recommandation 5

Les ministères provinciaux de l'éducation, les conseils autochtones et les autorités des écoles des réserves, le cas échéant, doivent s'impliquer dans des activités de mesure complète du rendement et les résultats doivent être publiés publiquement, de préférence au niveau de l'école. Une activité clé est la collecte de données concernant les résultats scolaires des Autochtones aux

examens de compétences essentielles.

L'efficacité des écoles en matière de soutien aux élèves autochtones doit être mesurée et publiée pour deux raisons principales. Premièrement, le fait de mesurer et de publier le rendement des élèves et de l'école permet une responsabilisation. Qu'ils soient autochtones ou non, les parents et les citoyens se posent des questions quant à l'efficacité, l'efficience et la réceptivité des écoles que fréquentent leurs enfants. Également, étant donné l'absence de responsabilité pédagogique des communautés autochtones par le passé, les renseignements concernant le rendement d'une école sont particulièrement importants pour convaincre les communautés autochtones que les programmes scolaires fonctionnent pour les élèves autochtones. Deuxièmement, la mesure du rendement est un outil pour l'évaluation et la planification du programme fondées sur des données probantes pour les personnes responsables de la conception du programme scolaire.

L'approche en ce qui concerne la mesure du rendement doit être exhaustive. Il est important de mesurer le rendement des élèves autochtones aux examens de compétences de base, car les compétences en matière de lecture, de sciences et de mathématiques sont essentielles pour réussir dans un niveau supérieur d'éducation et dans la société en général. Étant donné les priorités des communautés autochtones, la mesure des dimensions culturelles doit également être effectuée.

Recommandation 6

Les provinces doivent prendre des mesures affirmatives plus agressives pour encourager les étudiants postsecondaires autochtones à devenir des enseignants, et pour toute personne souhaitant travailler dans l'enseignement dans des districts scolaires comprenant un groupe autochtone assez important, il ou elle doit avoir suivi des cours d'histoire et de culture autochtones.

Parmi les résultats solides des analyses scolaires se trouve la valeur des enseignants qui peuvent s'identifier culturellement à leurs élèves, et inversement, la valeur des élèves qui peuvent

s'identifier culturellement à leurs enseignants. Dans la plupart des juridictions canadiennes, les Autochtones restent sérieusement sous-représentés au niveau des postes d'enseignement et d'administration scolaire (Richards et Scott 2009).

Conclusion

Comparée au temps et aux efforts investis dans l'analyse des traités et des revendications territoriales au cours de la dernière génération, l'étude des moyens pour s'assurer de la qualité de l'éducation des Autochtones a été négligeable. Les traités autochtones et les écoles de meilleure qualité ne sont pas des solutions rapides. Les deux nécessitent un engagement à long terme.

Dans tout le Canada, les meilleurs résultats scolaires pour les Autochtones sont en général parmi ceux âgés de 35 à 44 ans. Parmi les Autochtones plus jeunes, le progrès en matière d'éducation est en complète perte de vitesse. Mais il existe des éléments qui prouvent qu'une bonne politique peut faire la différence. Parmi les six provinces ayant une importante population étudiante autochtone, la Colombie-Britannique a le meilleur rendement en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (68 %) chez les jeunes adultes (de 20 à 24 ans) et le Manitoba a le moins bon rendement (52 %). Même si l'on ne doit pas interpréter les résultats de la Colombie-Britannique comme étant satisfaisant, la différence avec le Manitoba prouve que la politique provinciale en matière d'éducation a son importance. De manière générale, les résultats scolaires dans les réserves sont plus faibles que dans les systèmes provinciaux, mais là aussi, il existe toute une fourchette de résultats. Évidemment, une bonne politique et un bon leadership peuvent permettre d'obtenir des résultats impressionnants. Une bonne politique et de bons dirigeants ne peuvent pas expliquer toutes les différences au niveau du rendement scolaire des Autochtones, loin de là, mais les conditions socioéconomiques ou les problèmes d'identité culturelle non plus. Il reste beaucoup de travail à faire.

Glossaire

Population ayant déclaré une identité autochtone

Le recensement canadien définit la population autochtone de différentes façons. Le moyen le plus utilisé est l'auto-identification. Les personnes peuvent s'auto-identifier comme appartenant à l'un des trois groupes d'identité autochtone : (1) ***Indiens de l'Amérique du Nord ou Premières Nations*** (Mohawk, Ojibway, Cri, etc.); (2) ***Métis*** (descendants de communautés formées du mariage mixte d'Indiens et de coureurs de bois pratiquant le commerce des fourrures); ou (3) Inuits ***de l'arctique***.

Une autre définition du recensement est basée sur le fait qu'une personne indique qu'il ou elle est une ***personne inscrite comme Indien*** en vertu de la *Loi sur les Indiens*, un statut canadien datant de la fin du 19^e siècle. La grande majorité de ceux qui s'auto-identifient comme Indiens/Premières Nations sont également des Indiens inscrits. Seul les Indiens inscrits ont le droit de vivre sur les terres de réserve déterminées et de recevoir les avantages correspondants. Le recensement définit les ***populations ayant déclaré une identité autochtone*** comme les personnes qui s'auto-identifient comme Autochtones ou indiquent qu'elles sont inscrites comme Indiens.

Au moment du recensement le plus récent, en 2006, la population ayant déclaré une identité autochtone était estimée à 1,17 million. Un total de 698 000 identifiés comme Indiens/Premières Nations, 390 000 Métis et 50 000 Inuits. Parmi ceux qui s'auto-identifient comme Indiens/Premières Nations, un sous-ensemble de 624 000 indiquent qu'ils sont également inscrits comme Indiens (Canada 2008a, 2008b).

Le recensement souffre d'une omission d'enregistrement dans les réserves (Canada 2005). En conséquence, ce *commentaire* utilise une estimation révisée de la population indienne/Premières Nations basée sur les estimations révisées de Statistique Canada pour les populations indiennes/Premières Nations en 1996 et en 2001.^a

Revenu et gains

Le revenu comprend les traitements et salaires, le revenu agricole net et le revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession, les prestations pour enfants, la pension de la sécurité de la vieillesse et les paiements de supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les autres revenus provenant de sources publiques (comme l'assistance sociale), les dividendes, les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et les autres revenus de placements, les pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REÉR et de FERR, et d'autres revenus en espèces.

Les gains font référence au sous-ensemble du revenu total reçu sous forme de traitements et de salaires, de revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession ou de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Les gains (revenus) moyens font référence à la moyenne parmi la population définie, de 15 ans et plus, ayant déclaré des gains (revenus) positifs. Les statistiques excluent ceux qui n'ont déclaré aucun gain (revenu).

^a En extrapolant le taux de croissance estimé de Statistique Canada en 1996 et en 2001 concernant la population indiennes/Premières Nations jusqu'en 2006, on obtient une estimation de 785 000 - par rapport à 698 000, et une estimation révisée du total de la population ayant déclaré une identité autochtone en 2006 de 1 260 000. La révision de l'estimation de la population indienne/Premières Nations vivant dans les réserves a été répartie dans les provinces en fonction des populations vivant dans les réserves reportées par les provinces.

Bibliographie

- Bell, David, et coll. 2004. *Sharing Our Success: Ten Case Studies in Aboriginal Schooling*. Kelowna: Society for the Advancement of Excellence in Education.
- Canada. 2005. *Projections of the Aboriginal populations, Canada, provinces and territories, 2001-2017*. 91-547-XIE. Ottawa: Statistics Canada.
- . 2008a. *Identité autochtone (8), région de résidence (6), groupes d'âge (12) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %)*. 97-558-XWE2006006. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=97-558-X2006006>.
- . 2008b. *Identité autochtone (8), plus haut certificat, diplôme ou grade (14), principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement, 2000 (14), région de résidence (6), groupes d'âge (10A) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %)*. 97-560-XWE2006028. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.ca:80/bsolc/english/bsolc?catno=97-560-X2006028>.
- . 2008c. *Activité (8), identité autochtone (8), plus haut certificat, diplôme ou grade (14), région de résidence (6), groupes d'âge (12A) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %)*. 97-560-XWE2006031. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=97-560-XCB2006031&lang=eng>.
- . 2008d. *Statistiques du revenu (4) en dollars constants (2005), groupes d'âge (5A), identité autochtone, statut d'Indien inscrit et ascendance autochtone (21), plus haut certificat, diplôme ou grade (5) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus ayant un revenu, pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000 et 2005 – Données-échantillon (20 %)*. 97-563-X2006008. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=97-563-XCB2006008&lang=eng>.
- . 2008e. *Statistiques du revenu d'emploi (4) en dollars constants (2005), travail pendant l'année de référence (3), identité autochtone, statut d'Indien inscrit et ascendance autochtone (21), groupes d'âge (5A), plus haut certificat, diplôme ou grade (5) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi, pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000 et 2005 – Données-échantillon (20 %)*. 97-563-X2006061. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=97-563-XCB2006061&lang=eng>.
- . 2010. « Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs. » *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*7(4). Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-eng.htm>.
- Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). 2009. *État de l'apprentissage chez les Autochtones au Canada : Une approche holistique de l'évaluation de la réussite*. Ottawa : CCA.
- Demmert, William, David Grissmer et John Towner. 2006. « A Review and Analysis of the Research on Native American Students. » *Journal of American Indian Education* 45 (3) : 5-23.
- Ménard, Jacques. 2009. *Savoir pour Pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*. Rapport d'un groupe assemblé par Jacques Ménard. Montréal : Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires.
- Mendelson, Michael. 2009. *La légitimité d'une Loi sur l'éducation pour les Premières nations*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.
- Québec. 2009. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*. Bulletin statistique de l'éducation. Québec : Ministère de l'éducation.
- Rajekar, Ashutosh et Ramnarayanan Mathilakath. 2009. *Besoins de financement des écoles des Premières nations au Canada*. Ottawa: Bureau du directeur parlementaire du budget. Disponible à l'adresse http://www2.parl.gc.ca/sites/pbodpb/documents/INAC_Final_EN.pdf.

- Richards, John, et Matthew Brzozowski. (2006). « Marchons avant de courir : une mise en garde à propos des services de garderie. » *Commentaire* 237. Toronto : C.D. Howe Institute.
- Richards, John, Jennifer Hove et Kemi Afolabi. 2008. « Understanding the Aboriginal / Non-Aboriginal Gap in Student Performance. » *Commentaire* 276. Toronto : C.D. Howe Institute.
- Richards, John et Megan Scott. 2009. *Aboriginal Education: Strengthening the Foundations*. Ottawa : réseau canadien de recherche en politiques publiques.
- Sharpe, Andrew, Jean-François Arsenault et Simon Lapointe. 2008. *The Potential Contribution of Aboriginal Canadians to Productivity and Output Growth in Canada: An update to 2006-2026*. Ottawa: centre d'étude des niveaux de vie.
- White, Jerry, et autres éditeurs. 2009. *Aboriginal Education: Current Crisis and Future Alternatives*. Toronto : Thompson Educational Publishing.

Commentaire© de l'Institut C.D. Howe Institute offre une analyse périodique et un commentaire sur des questions de politiques publiques qui font l'actualité. La préparation de la copie aux fins de publication a été faite par Yang Zhao et Michael Benedict et James Fleming ont édité le manuscrit. Comme pour toute publication de l'Institut, les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres de l'Institut ou de son conseil d'administration. Les citations sont permises à condition d'en mentionner la source.

Les personnes qui souhaitent commander cette publication sont priées de s'adresser aux Édition Renouf Publishing Company ltée, 5369, chemin Canotek, Ottawa, (Ontario) K1J 9J3; ou à l'Institut C.D. Howe, 67, rue Yonge, bureau 300, Toronto (Ontario) M5E 1J8. Le texte complet se trouve également sur la page web de l'Institut à l'adresse suivante www.cdhowe.org.



- April 2011 Dodge, David A., and Richard Dion. *Chronic Healthcare Spending Disease: A Macro Diagnosis and Prognosis*. C.D. Howe Institute Commentary 327.
- April 2011 Dodge, David A., and Richard Dion. *La maladie chronique des dépenses en soins de santé: un diagnostic et un pronostic macroéconomiques*. Institut C.D. Howe Commentaire 327
- April 2011 Busby, Colin, and William B.P. Robson. *A Social Insurance Model for Pharmacare: Ontario's Options for a More Sustainable, Cost-Effective Drug Program*. C.D. Howe Institute Commentary 326.
- March 2011 Busby, Colin. "The Fragile Fiscal Pulse of Canada's Industrial Heartland: Ontario's 2011 Budget." C.D.Howe Institute e-brief.
- March 2011 Laurin, Alexandre, Finn Poschmann and William B.P. Robson. "When Striking an Awkward Balance Means Striking Out: Budget 2011." C.D.Howe Institute e-brief.
- March 2011 Fortin, Pierre. *Staying the Course: Quebec's Fiscal Balance Challenge*. C.D. Howe Institute Commentary 325.
- March 2011 Fortin, Pierre. *Garder le Cap: le défi de l'équilibre budgétaire du Québec*. C.D. Howe Institut Commentaire 325
- March 2011 Dahlby, Bev, and Ergete Ferede. *The Marginal Cost of Public Funds for Provincial Governments*. C.D. Howe Institute Commentary 324.
- March 2011 Ragan, Christopher. "Fixing Canada's CPI: A Simple and Sensible Policy Change for Minister Flaherty." C.D.Howe Institute e-brief.
- February 2011 Hrudehy, Steve E. *Safe Drinking Water Policy for Canada – Turning Hindsight into Foresight*. C.D. Howe Institute Commentary 323.
- February 2011 Bergevin, Philippe, and William B.P. Robson. *The Costs of Inflexible Indexing: Avoiding the Adverse Fiscal Impacts of Lower Inflation*. C.D. Howe Institute Commentary 322.
- February 2011 Ragan, Christopher. *Precision Targeting: The Economics – and Politics – of Improving Canada's Inflation-Targeting Framework*. C.D. Howe Institute Commentary 321.
- February 2011 Bruce, James P. "Protecting Groundwater: The Invisible but Vital Resource." C.D. Howe Institute Backgrounder 136.
- February 2011 Laurin, Alexandre, and William B.P. Robson. *A Faster Track to Fiscal Balance: The 2011 Shadow Budget*. C.D. Howe Institute Commentary 320.
- January 2011 Melino, Angelo. *Moving Monetary Policy Forward: Why Small Steps – and a Lower Inflation Target – Make Sense for the Bank of Canada*. C.D. Howe Institute Commentary 319.
- January 2011 Poschmann, Finn. *What Governments Should Do in Mortgage Markets*. C.D. Howe Institute Commentary 318.
- January 2011 Calmes, Christian, and Raymond Theoret. "Lifting the Veil: Regulation and Shadow Banking." C.D. Howe Institute e-brief.
- January 2011 Richards, John. "School Dropouts: Who Are They and What Can Be Done?" C.D. Howe Institute e-brief.
- December 2010 Longworth, David. "Warding Off Financial Market Failure: How to Avoid Squeezed Margins and Bad Haircuts." C.D. Howe Institute Backgrounder 135.
- December 2010 Moore, Kevin D., William Robson and Alexandre Laurin. *Canada's Looming Retirement Challenge: Will Future Retirees Be Able to Maintain Their Living Standards upon Retirement?* C.D. Howe Institute Commentary 317.

APPUYEZ L'INSTITUT

Pour savoir plus sur les façons d'appuyer le travail essentiel que fait l'Institut C.D. Howe sur les politiques publiques, en faisant un don ou en devenant membre, veuillez consulter le site internet suivant www.cdhowe.org ou téléphonez au 416-865-1904. Informez-vous sur les activités de l'Institut et sur la façon de faire don à l'Institut. Vous recevrez un reçu pour votre don.

UNE RÉPUTATION D'INDÉPENDANCE ET D'IMPARTIALITÉ

La réputation qu'a l'Institut C.D. Howe de réaliser des recherches indépendantes, rationnelles, et pertinentes sur les politiques publiques est sa plus grande fierté. Il s'agit du fondement même de sa crédibilité et de l'efficacité de ses travaux. L'indépendance et l'impartialité sont les valeurs qui orientent la recherche, qui guident les actions de son personnel et qui limitent les contributions financières qu'acceptent l'Institut.

Pour en savoir plus sur nos politiques indépendantes et non partisanses www.cdhowe.org.

Institut C.D. Howe
67, rue Yonge
Toronto, Ontario
M5E 1J8

Envoi de poste-publication
Enregistrement n° 40008848